



COLLOQUE

LA PLACE DU DROIT DE L'UNION EUROPÉENNE EN DROIT PÉNAL

10 juin 2022

Centre Panthéon - Salle des Conseils (2^e
étage, esc. M) 12 place du Panthéon
75005 Paris

INSCRIPTION OBLIGATOIRE - PLUS D'INFOS
[ASSAS-UNIVERSITE.FR](https://assas-universite.fr)

Institut de criminologie et de droit pénal de Paris avec la chambre criminelle de la Cour de cassation

La place des normes de l'Union européenne en droit pénal

9h15 - Ouverture par [Stéphane BRACONNIER](#), président de l'Université Panthéon-Assas

9h30 - Présentation par Christophe SOULARD, président de la chambre criminelle de la Cour de cassation et [Didier REBUT](#), professeur à l'Université Panthéon-Assas, directeur de l'Institut de Criminologie et de droit pénal de Paris (ICP)

9h50 - Propos introductifs : **L'évolution de la compétence pénale de l'Union européenne**
[Edouard DUBOUT](#), professeur à l'Université Panthéon-Assas

10h20 - **Le rôle de la Cour de Justice de l'Union européenne dans la construction du droit pénal européen**
[Bernadette AUBERT](#), maître de conférences à l'Université de Poitiers

Pause

11h00 - **La protection des droits fondamentaux par l'Union européenne**
[Pauline LE MONNIER DE GOUVILLE](#), maître de conférences à l'Université Panthéon-Assas

11h25 - **Les rapports entre la Cour de justice de l'Union européenne et la Cour européenne des droits de l'homme**



dans la garantie des principes du droit pénal

Marthe BOUCHET, professeure à l'Université Sorbonne-Paris-Nord, membre associé à l'ICP

11h50 - La référence faite aux arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne par la Chambre criminelle de la Cour de cassation

[Haritini MATSOPOULOU](#), professeure à l'Université Paris-Saclay, membre associé à l'ICP

L'incidence de la mise en œuvre des normes de l'Union européenne sur le droit pénal

14h30 - Le règlement sur le gel et la confiscation : révélateur de la légistique européenne

[Raphaële PARIZOT](#), professeure à l'Université de Paris Nanterre

15h00 - La décision d'enquête européenne : les difficultés d'application

[Jocelyne LEBLOIS-HAPPE](#), professeure à l'Université de Strasbourg, directrice de l'IEJ de Strasbourg

15h30 - À propos de l'hybridation de l'entraide pénale internationale à la suite du Brexit

[Pascal BEAUVAIS](#), professeur à l'Université Panthéon-Sorbonne

16h00 - Propos conclusifs : réflexions sur l'évolution des rapports entre le droit de l'Union européenne et le droit pénal

Didier REBUT, professeur à l'Université Panthéon-Assas, directeur de l'ICP

16h30 - Fin des travaux

Accès

L'événement sera retransmis en direct sur Zoom. Pour accéder à l'événement, l'inscription est obligatoire [via le formulaire en ligne](#).

Renseignements par courriel auprès de [Caroline TOUCHET](#) ou [Styvane GIARD](#).